

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
 TÉLÉPHONE
 CRÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum p^r annonce » 2.-
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 1.-

Une petite question de M. Cattin

Il faut rester calme au milieu de l'avalanche de sophismes et de grossièretés qu'on déverse sur nous, et je regrette de voir M. Cattin perdre chaque jour un peu plus de son élégance de plume pour adopter les triviales coutumes d'une mauvaise presse dans le domaine de la discussion. S'il veut bien continuer cependant à questionner, j'aurai un plaisir fou à lui répondre comme s'il était mon maître d'école.

Pour le moment, il me demande, puisque l'industrie payera peu, qui donc payera ? Eh ! ne l'avons-nous pas dit assez, voyons. M. Cattin a même eu l'occasion de me prendre en faute et depuis lors cette faute a niché sous la douce chaleur de sa laborieuse imagination.

Mais peut-être pourrions-nous quelque peu préciser. Il nous manque des données récentes et en sommes toujours réduit aux constatations du premier impôt de guerre. Comme le capital imposable était alors de 14 milliards et qu'il est actuellement de 22, il a augmenté de 50 % environ. Comme toujours, ce sont les hautes tranches qui ont pris la grosse part, mais nous voulons sup-

poser que l'augmentation fut égale, contrairement à toutes les constatations, pour tous les degrés. Il y aurait 6 milliards en fortunes de 100,000 à 500,000 fr. En admettant un prélèvement moyen de 5 %, cela donnerait approximativement 300 millions.

Il y aurait 2 milliards en fortunes de 500,000 à 1,000,000 de francs. En admettant un prélèvement moyen de 10 %, cela donnerait approximativement 200 millions.

Il y aurait 3 1/2 milliards en fortunes de 1 à 30 millions. En admettant un taux moyen de 20 %, cela donnerait approximativement 700 millions.

Voilà environ 1,200,000,000 de francs. Les personnes juridiques apporteront bien 50 millions au total, et voilà, en simple esquisse, d'où viendra le milliard un quart dont parle M. Musy. Certes, nous n'avons pas la possibilité de préciser davantage, les documents nous font défaut. En admettant l'augmentation de 50 % pour toutes les classes et en nous basant sur les données du premier impôt de guerre, nous aurions, par exemple, en partant des fortunes de un million :

Classe	Fortune	Nombre de contribuables		Capital total	Prélèvement approximatif	
		1916	1922		millions	millions
73	(1,000,000 à 1,050,000)	83 + 41	124	124	15	15
74	(1,050,000 à 1,100,000)	47 + 23	70	73.5	9	9
75	(1,100,000 à 1,150,000)	59 + 29	88	96.8	12	12
76	(1,150,000 à 1,200,000)	60 + 30	90	103.5	13	13
77	(1,200,000 à 1,250,000)	56 + 28	84	100.8	13	13
78	(1,250,000 à 1,300,000)	40 + 20	60	75	9.5	9.5
79	(1,300,000 à 1,350,000)	34 + 17	51	66.3	7.5	7.5
80	(1,350,000 à 1,400,000)	49 + 24	73	98.5	13.5	13.5
81	(1,400,000 à 1,450,000)	33 + 16	49	68.6	9.5	9.5
82	(1,450,000 à 1,500,000)	53 + 26	79	114.5	16	16
83	(1,500,000 à 1,600,000)	46 + 23	69	103.5	14.5	14.5
84	(1,600,000 à 1,700,000)	44 + 22	66	105.6	15	15
85	(1,700,000 à 1,800,000)	52 + 26	78	132.6	20	20
86	(1,800,000 à 1,900,000)	26 + 13	39	70.2	10.5	10.5
87	(1,900,000 à 2,000,000)	57 + 28	85	161.5	25.5	25.5
88	(2,000,000 à 2,100,000)	34 + 17	51	102	16.5	16.5
89	(2,100,000 à 2,200,000)	28 + 14	42	88.2	14	14
90	(2,200,000 à 2,300,000)	55 + 27	82	180.4	29	29
91	(2,300,000 à 2,400,000)	20 + 10	30	69	11	11
92	(2,400,000 à 2,500,000)	11 + 5	16	38.4	6.5	6.5
93	(2,500,000 à 2,600,000)	14 + 7	21	52.5	9	9
94	(2,600,000 à 2,700,000)	12 + 6	18	46.8	8	8
95	(2,700,000 à 2,800,000)	8 + 4	12	32.4	5.5	5.5
96	(2,800,000 à 2,900,000)	9 + 4	13	36.4	6.5	6.5
97	(2,900,000 à 3,000,000)	19 + 9	28	81.2	14.5	14.5
98	(3,000,000 à 3,100,000)	11 + 5	16	48	8.5	8.5
99	(3,100,000 à 3,200,000)	5 + 2	7	21.7	4	4
100	(3,200,000 à 3,300,000)	13 + 6	19	60.8	11	11

Sur les 1460 fortunes de 1 à 3 millions, on prélèverait donc environ 347,5 millions.

Nous avons pris comme base la répartition des fortunes selon l'impôt de guerre décrété en 1915, impôt qui s'exerça sur une fortune totale de 14 1/2 milliards. La fortune imposable en 1919

est évaluée à 22 milliards. Cela légitime notre évaluation et donne aux chiffres ci-dessus une approximation suffisante pour répondre à l'aimable question de l'aimable M. Cattin.

E.-Paul GRABER.

LETRE DE GENÈVE

(De notre correspondant particulier)

Le Conseil d'Etat a-t-il vraiment l'intention de fermer les chantiers de chômeurs ? — Ceux qui vivent du chômage. — Une intéressante conférence de Daudé-Bancel.

Genève, le 20 novembre.

D'après une information relevée dans le « Marché suisse du Travail », il appert que pour l'ensemble de la Suisse, le nombre de chômeurs accuse une légère diminution au cours du mois d'octobre dernier, mais si le chômage est en diminution dans certains cantons, il est par contre, pour d'autres cantons, en augmentation, entre autres pour le canton de Genève.

Or, il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette information de la lettre suivante, adressée aux journaux de Genève :

« Nous sommes à la porte de l'hiver et les chantiers de chômeurs de l'Etat se ferment un à un. Cette regrettable décision met dans l'obligation un grand nombre d'ouvriers, de pères de famille surtout, d'aller implorer quelques sous au service des indemnités pour pouvoir manger un peu de pain. Voilà ce que le Conseil d'Etat, représentant du peuple, offre aux travailleurs. Ou, en termes plus explicites, c'est la suppression du travail et l'augmentation du nombre des indigents ! Belle et grande morale, ma foi ! Mais nous voudrions bien savoir qui a pris cette décision. Est-ce le Conseil d'Etat dans son ensemble ou simplement le Département du Commerce et de l'Industrie chargé de l'Office du chômage ? En tout cas, que cela soit l'un ou l'autre, les responsabilités prises sont lourdes de conséquences. Aussi espérons-nous qu'il se trouvera un député au Grand Conseil qui interpellera à ce sujet et que de nouveaux chantiers s'ouvriront le plus rapidement possible.

» Pour un groupe de travailleurs :
 » L. Jacquemin. »

Certes, la question sera posée comme le désire le signataire de cette lettre puisqu'il y a des députés socialistes au Grand Conseil de Genève. Déjà, quelques jours auparavant, dans la séance du 11 novembre de ce Grand Conseil, nos camarades Nicole et Haimoz, au sujet des chômeurs ont sérieusement mis sur la sellette l'honorable M. Perrenoud, grand maître du Département des travaux publics. Nicole et Haimoz ont révélé qu'à l'Office de chômage et qu'à la tête de l'administration des chantiers de chômeurs, s'est installé confortablement le régime du bon plaisir, du favoritisme et du gaspillage. Alors que les chômeurs ne savent comment donner du pain à leurs petits enfants, certains « cumulards » (le mot est de Haimoz) s'enrichissent avec une partie des fonds destinés à secourir les « sans-travail ». Il paraît qu'une enquête sera faite... à Pâques ou à la Trinité ! Peut-être le rapport de la future commission d'enquête sera-t-il pourtant déposé avant... que tous les chômeurs ne soient morts de faim et même avant... que tous les chantiers ne soient fermés !

Il ne faut jamais désespérer !..

C'est aussi des chômeurs, des millions de chômeurs d'Europe et d'Amérique dont nous parlait notre ami Daudé-Bancel, secrétaire général de la Fédération française des Coopératives de consommation, membre du Conseil supérieur de la coopération et grand-chancelier de l'Ordre des Bons-Templiers, au cours de l'instructive et spirituelle conférence qu'il fit le 14 novembre à la Salle Centrale, sous les auspices de la Société coopérative suisse de consommation et sous la présidence de M. J. Renaud, avocat. Daudé-Bancel nous fit remarquer combien il est scandaleux de constater que des millions de travailleurs sont dans la plus noire misère parce qu'ils sont sans place, alors que des centaines de millions de consommateurs, particulièrement dans toute l'Europe centrale, manquent de nourriture, de vêtements, de chaussures, etc. Que l'on abandonne dans tous les Etats la politique de nationalisme exacerbé et de protectionnisme outrancier, que l'on rétablisse entre Etats la liberté des échanges, une équitable répartition des matières premières, que l'on stabilise les changes par l'émission d'un billet de banque international et les nations aujourd'hui appauvries par leur change déprécié verraient augmenter le pouvoir d'achat de l'argent et pourraient par suite acquérir dans les nations à change élevé, tout ce qui leur manque, ce qui permettrait à tous les travailleurs de Suisse, d'Angleterre, d'Amérique et d'ailleurs d'être tous occupés puisque serait ainsi résolue dans l'intérêt de tous les citoyens du monde la crise industrielle, cause maudite de la crise de chômage. Et puisque la solution est connue, il appartient à tous les consommateurs de venir grossir l'armée des coopérateurs, lesquels pourraient alors exercer une salutaire influence sur les gouvernements qui, par le protectionnisme, sacrifient les intérêts de la collectivité aux intérêts particuliers de quelques gros requins de la finance.

Oui, mais... la Société Coopérative de Genève compte plus de 20,000 sociétaires, et... il n'y avait pas plus de cent auditeurs et auditrices pour ouïr la conférence de Daudé-Bancel. Ce n'est pas très encourageant. Toutefois, il convient d'ajouter que le Conseil d'administration de notre « Coopé » ne saurait récolter ce qu'il n'a pas sèmer...
 HEAN-JACQUES.

Appel au prolétariat mondial

Une conférence des organisations du parti ouvrier socialiste-démocrate s'est réunie au mois d'octobre en Russie. Elle a décidé d'adresser l'appel suivant :

A toutes les organisations socialistes et ouvrières de l'Europe et de l'Amérique

La conférence des organisations locales du parti ouvrier convoquée par son comité central attire encore une fois l'attention des éléments conscients et organisés du prolétariat mondial sur les conditions du mouvement ouvrier et socialiste en Russie soviétique.

La conférence s'est tenue sur la voie illégale au milieu des répressions croissantes contre le parti. A Moscou, à Pétersbourg, à Toula, à Wittevska, à Gomel et dans les autres villes, les gardes bolchévistes ont de nouveau procédé aux arrestations en masse. Toutes les villes sont inondées par les mouchards qui traquent nos camarades. Toute possibilité d'une action légale est refusée aux socialistes. Notre activité ne peut se développer que sous les formes illégales. Les prisons sont remplies de socialistes et presque de seuls socialistes. Le régime des prisons est très dur. Un grand nombre de camarades sont déportés dans des provinces lointaines de Tourkestan, de Sibérie ou dans les régions polaires de Russie européennes. Les conditions de leur vie menacent leur santé.

Les masses ouvrières sont encerclées dans un cordon policier. Pour la moindre critique l'ouvrier est congédié ou arrêté. Les lock-out sont devenus l'arme habituelle dans la lutte contre le prolétariat. Toute vie publique est supprimée. Le terrorisme devient de plus en plus acharné et on proclame ouvertement qu'il doit être dirigé en premier lieu contre les partis socialistes. La classe ouvrière russe passe par une période des orgies de l'arbitraire policier se jouant sur son dos.

La conférence clandestine des représentants de l'avant-garde social-démocratique du prolétariat russe qui lutte dans des conditions extrêmement pénibles pour l'affranchissement de sa classe, proteste en face du prolétariat mondial contre la terreur bolchéviste désarmant la classe ouvrière et préparant ainsi une contre-révolution bonapartiste. La conférence envoie son salut fraternel aux prolétaires de l'Europe et de l'Amérique, dont l'unité nécessaire est paralysée par les agissements du communisme terroriste.

Vive l'unité du prolétariat mondial !
 Vive le socialisme !

NOUVELLES SUISSES

La disparition de l'Office fédéral de l'alimentation

BERNE, 21. — Resp. — La commission de l'Office fédéral de l'alimentation, réunie mercredi, au Palais, sous la présidence de M. Käppeli, directeur de l'Office fédéral de l'alimentation, après avoir entendu des rapports présentés par MM. Käppeli, Rychner et M. G. von Schulthess, a décidé de cesser son activité en même temps que l'Office de l'alimentation. Cependant, à l'unanimité, elle s'est déclarée d'accord d'inviter le Conseil fédéral à examiner la proposition Schwarz concernant la création d'un office des prix.

Des remerciements ont été adressés à MM. Käppeli et Rychner pour les services rendus. Au nom du Conseil fédéral, M. Käppeli remercie les membres de la commission et espère pouvoir compter sur leur collaboration si le Conseil fédéral y fait appel.

Le déficit des postes

BERNE, 23. — Resp. — Le compte de profits et pertes de l'administration des postes suisses pour le mois d'octobre 1922 boucle par un déficit de fr. 179,000 (octobre 1921 : fr. 1,255,971) et celui de l'administration des télégraphes boucle par un bénéfice de fr. 289,000, contre une perte de fr. 257,062 en octobre 1921. Dans l'administration des postes, l'amélioration est due à un excédent de recettes de fr. 366,758 et à une diminution des dépenses de fr. 708,213. Dans l'administration des télégraphes et téléphones, il y a eu un excédent de recettes de fr. 68,000 et fr. 470 mille 131 de dépenses en moins.

Pendant la période de janvier à fin octobre, le déficit de la poste est de fr. 8,571,878 (même période de 1921 : fr. 19,382,204). Pour le télégraphe et le téléphone, il y a un bénéfice de fr. 591,952 contre une perte de fr. 1,599,765 pendant la même période de l'année précédente.

La lutte contre le goitre

ZURICH, 23. — Resp. — La société zurichoise d'hygiène a tenu une séance pour discuter la question de l'extension que prend la maladie du goitre en Suisse. Un rapport à ce sujet a été présenté par M. Haerberlin, chef du Département sanitaire de la ville de Zurich, qui a souligné, entre autres, que la Suisse est le pays où la population est le plus atteinte de cette maladie. 7 % des recrues ont dû être exemptées du service militaire à cause du goitre.

La cause de cette maladie n'est pas encore bien établie, mais il semble que le manque d'iode dans l'eau de certaines régions du pays joue un certain rôle. Des rapports ont également été présentés sur le résultat de la lutte contre la maladie du goitre.

Les calculs endormeurs des socialistes

Nous lisons dans la « Liberté » de Fribourg :

« Pour rassurer l'opinion ouvrière sur les conséquences du prélèvement pour nos intérêts industriels, la « Sentinelle », le « Droit du Peuple », la « Tagwacht » publient des exemples d'application de l'initiative d'après lesquels le prélèvement sur telle ou telle usine se réduirait à un pour-cent infime.

La fabrique de chocolat Tobler, à Berne, par exemple, est taxée dans les journaux socialistes à 114,000 francs, ce qui est, d'ailleurs, déjà un joli denier.

La maison Tobler vient de redresser les supputations fantaisistes des calculateurs socialistes. La vérité est que cette fabrique aurait à payer au moins 500,000 francs.

« On voit d'ici les conséquences d'une pareille contribution. »

Nous avions publié ceci :

Chocolat Tobler S. A., Berne

a) 9,200,000 fr. actions,
 b) 5,000,000 » obligations,
 (exonérés), prélèv. 0
 c) 1,220,000 » réserves (80,000 exonérés), prélèv. 10 % fr. 114,000

15,420,000 fr. capital à disposition,
 114,000 » prélèvement,
 15,306,000 fr. capital restant à disposition.
 Diminution : 0.74 % = 74 ct. par 100 fr.
 Bénéfice en 1920 : 1,581,395 fr.

A cela, il n'y a rien à dire, et rien à redresser, dame « Liberté ». Mais si les Tobler déclarent qu'ils auraient 500,000 fr. à verser, c'est qu'ils ont 3,860,000 fr. de réserves cachées, de réserves camouflées n'apparaissant pas dans le bilan que publie le « Finanzjahrbuch ». Ils ont donc une fortune, déduction faite de toute dette, de toute hypothèque, de 5,080,000 fr. C'est, parbleu bien possible, puisqu'ils firent en 1920 1,581,395 fr. de bénéfice, plus ce qu'ils ont versé à leurs réserves camouflées. Mais alors, s'ils ont cette fortune libre de toute dette, pourquoi ne pourraient-ils pas verser en trois ans un prélèvement qui serait le tiers de leur bénéfice de 1920. Madame la pieuse « Liberté » de Fribourg, parlez-nous un peu des Tobler !

LA SENTINELLE de ce jour
 paraît en 6 pages.

ECHOS

Le berceau de l'Académie Française

M. A. Callet, historiographe de Paris, a cherché à déterminer l'endroit où l'Académie française avait eu son berceau. Il y est parvenu. C'est chez un lettré de l'époque, Conrart, que se réunissait l'élite intellectuelle du temps. On y dissertait en commun des lettres, de philosophie ; on y faisait des projets ; on remuait des idées ; on résolvait des problèmes de haute spéculation spirituelle. Bref, ce fut là, au quartier du Marais, dans le cabinet de travail de Conrart, situé au premier étage de la maison portant le numéro 4 de la rue des Vieilles-Étuves, que ceux qui devaient, les premiers, former l'Académie française tenaient, avant la lettre, leurs séances académiques. Comme nous sommes loin de l'hôtel de Rambouillet, et de ses hôtes distingués, à qui l'on demandait, non du talent, mais de bonnes manières !

Humour bien anglais

Le « Daily Express » raconte que dernièrement un assassin, juste au moment où le juge allait prononcer son arrêt, s'écria :

— Que le Ciel me foudroie sur place, si j'ai tué !

Le juge fit une longue pause et ensuite :
 — Puisque la Providence n'a pas voulu intervenir dans cette affaire, dit-il, c'est moi qui vais vous lire votre arrêt de mort !

Les funérailles des martyrs ouvriers du Rand

Une émouvante manifestation

Le correspondant du « Times » à Johannesburg signale des scènes émouvantes qui se sont déroulées aux funérailles de Leng, Lewis et Hull, les trois militants sud-africains qui furent exécutés vendredi pour participation à l'insurrection du Rand.

Des milliers d'ouvriers portant des drapeaux et des insignes représentaient tous les syndicats à l'enterrement ; des hymnes révolutionnaires furent chantés et des discours furent prononcés par plusieurs membres du Parlement et des Conseils communaux et provinciaux.

On assure que le général Smuts, qui est actuellement malade, était « beaucoup touché » par les pétitions en faveur des condamnés, mais « malheureusement il lui était impossible de leur accorder grâce ».

Voilà un bourreau qui a le cœur tendre.

ÉTAIN - CUIVRE - LAITON
pour le repoussage
Patinoirs - Cabochons - Outillage
Grand choix d'objets à décorer
vases - boîtes - jardinières - cadres
M. et G. NUSSLÉ 8314
Succ. de Guillaume Nusslé LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma Pathé
Jeudi **DERNIER JOUR** Jeudi
DOUGLAS DANS SA DERNIÈRE ET TRIOMPHALE CRÉATION
LES TROIS MOUSQUETAIRES
d'ALEXANDRE DUMAS PÈRE 8382
DEUX HEURES ET DEMIE DE SPECTACLE EXCESSIVEMENT GAÏ ET NOUVEAU
ATTENTION! Malgré l'énorme succès que ce film rencontre chaque soir, il ne sera pas projeté au delà de jeudi.
Prière de consulter les journaux de vendredi au sujet du concours ouvert par le Pathé

Au début méfiant
"envers le café décaféiné HAG, j'en suis devenu amateur après essais et ne puis que le recommander chaudement aux nouveaux et aux curieux d'ailleurs que l'extraction de la caféine n'a en rien diminué l'arôme, reste entier."
Dr. méd. K.

AVIS
J'avise mes amis et connaissances, et le public en général, que j'ai **rouvert la Boulangerie-Pâtisserie, 112, Rue Léopold-Robert, 112.**
Par des marchandises de première qualité et un service soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
Spécialité: Pains de paysans
Tous les mercredis et samedis, sur la PLACE, près de la fontaine
TRESSÉS - TAILLAULES - DESSERTS
Se recommande, **R. RIESEN.**
La boulangerie est fermée le dimanche, prière à ma bonne clientèle de faire ses achats le samedi 8341



Concerts de la Société Chorale
Vendredi 24 novembre, 20 1/4 h. — Dimanche 26 novembre, 17 h.
Direction: Ch. Fallier; Soprano: M^{me} A. Franck-Seyrès; Alto: M^{me} Legrand-Phillip; Ténor: M. R. Plamondon; Basse: M. G. Mary; Organiste: M. Ch. Schneider; Orchestre: L'Odéon.
Location: Temple National moitié Nord, magasin Beck; moitié Sud, magasin Witschi-Benguerel; à l'entrée, épicerie Pont 4.
P23186C Programme avec texte complet. — Places: fr. 2.- à fr. 5.-. 8393

SOCIÉTÉ SUISSE DES BEAUX-ARTS
ET DU MUSÉE - SECTION DU LOCLE
EXPOSITION
DE PEINTURE ET SCULPTURE
D'ARTISTES DU DISTRICT DU LOCLE, INSTALLÉE AU
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
BÂTIMENT DE LA CROIX-BLEUE
DU 12 NOVEMBRE LE LOCLE DU 12 NOVEMBRE
AU 3 DÉCEMBRE AU 3 DÉCEMBRE
HEURES D'OUVERTURE DE 9 A 17 ET DE 20 A 22 H.
PRIX D'ENTRÉE: 50 CENTIMES
8170

Machines à écrire
Atelier spécial de réparations et révision de tous systèmes par personnel qualifié 8143
Vente - Echange - Location
Rubans, papiers carbone et papiers multicopies des 1^{res} marques. Installations de bureaux et fournitures générales. - Machines à calculer „Comptomètres“ à touches contrôlées et „Victor“ avec impressions
Téléphone 12.41 **HENRI SPÆTIG** Rue Jaquet-Droz 45

L'ETUDE
A. JAQUET & D. THIÉBAUD, notaires
EST TRANSFÉRÉE
2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Téléphone 114 8350

CHAPELLERIE DU FAUCON
A. FAIST, succ.
NEUCHÂTEL
Marchandise de qualité
à prix avantageux
Grand choix de CASQUETTES
8212

Ch. NUDING
Léopold-Robert 8a LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 5.65
HAUTS-GENEVEYS - Téléphone 66 | SAIGNELÉGIER - Téléphone 74
Vente de tous les matériaux de construction y compris les tuiles
Fabrication de planelles en ciment unies et à dessins
Fabrication de tuyaux en ciment toutes grandeurs 6426
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

FABRIQUE DE **Gotagers Weisbrodt frères** Progres N° 1
TÉLÉPHONE 17-98 LA CHAUX-DE-FONDS

Le plus beau cadeau de fin d'année est sans contredit une belle
Machine à coudre CONTINENTALE
VIBRANTE, CENTRALE ou ROTATIVE
Elles sont de construction moderne, simples, douces et solides
Renommée partout et prix très bas
Garantie sur facture
Demandez catalogue ou visitez notre assortiment. 8285
MAGASIN CONTINENTAL
2, Rue Neuve et Place du Marché - La Ch.-de-Fonds
Entretiens et réparations pour tous systèmes

BELLE JARDINIÈRE
Complets veston pour hommes, en bonne draperie fantaisie 55.-
105.- 95.- 85.- 75.- 65.-
Complets veston pour jeunes gens, culotte courte, pantalon long 35.-
85.- 65.- 55.- 45.-
Pardessus teintes foncées 35.-
95.- 85.- 75.- 65.- 55.- 45.-
Raglans 48.-
105.- 95.- 85.- 65.- 55.-
Raglans et Costumes pour enfants (exclusif) 35.-
45.- 42.- 38.-
Voir notre vitrine spéciale
Ne faites aucun achat avant d'avoir comparé nos vêtements et nos prix
VOIR LES ÉTALAGES 8420
CITÉ OUVRIÈRE
58, LÉOPOLD-ROBERT, 58
LA CHAUX-DE-FONDS

Buvons le „STIMULANT“
Apéritif sain, au vin et au quinquina 3379

38
rue Léopold-Robert, par l'allée rez-de-chaussée à droite
DÉPOT
des Echantillons de Tissus de la maison
JEAN WETZEL aîné, de Morteau
Velours de laine 9 à 13 fr. - Gabardines 6 à 12 fr.
Soies - Tolles - Flanelles
GRACE AU CHANGE, PRIX TRÈS BAS
VENTE AU COMPTANT 8158

RAS la marque préférée Crème pour Chaussures
OF 11610 Z
CRAVATES
dans toutes les façons et couleurs modernes
Choix immense
Se recommande 8256
Étude
ADLER
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds
ROBES DE LAINE
haute nouveauté, toutes teintes. fr. 35.-
Robes gabardine et tissus
nouveauté d'hiver toutes teintes. fr. 29.-
Jupes serge, marine et noire, avec plis
Fr. 12.95 6915
Madame 8153
Maurice Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

AU VÊTEMENT MODERNE
P. K. Z.
LE LOCLE
est le vêtement de fabrication suisse le plus en vogue. Si nous n'utilisons pas exclusivement des étoffes nouvelles, d'excellente qualité, le développement continu de nos affaires et l'augmentation croissante de notre clientèle ne seraient pas possibles
Notre assortiment actuel, aux plus justes prix, est plus riche que jamais
Téléphone 2.91 Rue de France 4
8164 **ED. JUNOD.**

PANSEMENTS - HYGIÈNE - CAOUTCHOUCS
BAS A VARICES - BANDAGES - CEINTURES VENTRIÈRES
Bouillottes Aluminium - Grès - Fer-blanc - Caoutchouc - Chauffe-ventre, Vases plats pour malades, Irrigateurs
Articles de Toilette Brosse à dents, Brosse à mains - Savons - Shampoings
Parfums Pâtes dentifrices - Crèmes de beauté - Lotions - Eau de Cologne 8389
Numa-Droz 92 **L. RUCHON-BAUMBERGER** Téléphone 3.10

BRETELLES depuis **50 ct.****Au Printemps**

La Chaux-de-Fonds

CERCLE OUVRIER
LA CHAUX-DE-FONDSSamedi 25 novembre
dès 3 heures après-midi**MATCH au LOTO**organisé par la
Chorale « L'AVENIR »
SUPERBES QUINES - SURPRISES

Tous les membres actifs, passifs, honoraires et amis de la société sont cordialement invités à y participer avec leurs familles.

Cercle Abstinant - Rocher 7Samedi 25 novembre 1922
dès 8 heures du soir**Grand Match au loto**organisé par le
ZITHER-CLUB „L'ÉCHO“
en son local10 heures : **Surprise!**
11 heures : **Mouton!**

Invitation cordiale aux membres et à leurs familles

Grande Salle de Beau-Site
LA CHAUX-DE-FONDSReprésentations de
L'ARAIGNÉEPièce réalistes en 5 actes de **WALTER BOLLÉY**En matinée pour la jeunesse, samedi 25 novembre, à 14 1/2 h.
EN SOIRÉE :

Samedi 25 et Lundi 27 novembre 1922, à 20 heures précises

Prix des billets : Fr. 0.80 et 1.10

Mi-prix en matinée pour la jeunesse

Billets en vente dans tous les Cafés de Tempérance et au Magasin de musique Witschi-Benguerel.

Grande Salle de la Maison du Peuple
FRIBOURGSamedi 25 novembre, à 20 h. :
Soirée théâtrale

et Dimanche, à 14 h. 30 : Matinée

Deux représentations

données par la

Section littéraire du Cercle ouvrier d'Yverdon

PROGRAMME :

1. **Suce-Cannelle et Liche-à-Mort**..... Duo comique
2. **Paternité**, drame en 4 actes de M^{me} M. Wolf
3. **Les Invalides**..... Duo comique

Prix des places : Fr. 1.50 et 1.—. - En matinée : Moitié prix p^r les enfants
Billets en vente à la Maison du Peuple et à l'entrée de la salle.**Cinéma Pathé**

Ce soir pour la dernière fois

Les Trois Mousquetaires

de Douglas Fairbanks

DÈS DEMAIN : 8430

Gala de Cinéma et Music-Hall

Sur l'écran AU PROGRAMME Sur l'écran

M^{me} Musidora, dans sa dernière création**Soleil et Ombre**M^{me} Nathalie KOVANKO et
M. André NOX, dans**Le 15^{me} Prélude de Chopin**

Chef-d'œuvre de la cinégraphie française

Sur la scène :

Thony et Chica

Chanteurs et danseurs Mexicains



PARDESSUS
cintré ou raglan, drap très chaud, gris foncé,
brun, ratine bleue

65.- 75.- 85.- 95.-

AU PROGRÈS
Mode pour Messieurs 8427

„Damas“Soleries - Lingerie - Broderies - Rideaux
Articles de Blanc

Madame!

Avant tout achat, vos intérêts vous commandent de nous visiter pour constater vous-même que nos **prix sont absolument inattendus.**8431 Chez „Damas“
Magasin Serre 45, à l'étage

A vendre un berceau en bois, paillasses de Turquie, le tout en bon état. Prix 10 fr. — S'adresser rue des Terreaux 17, au premier. 8348

A vendre un pardessus noir, taille moyenne, en bon état et bas prix. — S'adresser rue Jardinière 102, 1^{er} étage à gauche. 8391**Au Magasin Georges-Jules SANDOZ**

50, Rue Léopold-Robert, 50 - La Chaux-de-Fonds 8415

Du 25 novembre
au 2 décembre 1922**SEMAINE DE VENTE**

Prix extraordinaires sur tous les articles en magasin

SALLE DE LA CROIX-BLEUE
LA CHAUX-DE-FONDS

LUNDI 27 NOVEMBRE, à 20 heures 30

QUATUOR SOLISTE

de la

Chapelle Sixtine

pour la première fois en Suisse

Location chez J. VÉRON-GRAUER & C^e
LA CHAUX-DE-FONDS 8434Union
Chrétienne
de Jeunes gens
BEAU-SITEJeudi 23 novembre 1922
à 20 1/4 heures**Conférence Publique**

avec projections lumineuses

A la conquête du Ciel

par 8417

M. J.-L. HERZOG, pasteur
Invitation à chacun**CHEMISES**pour hommes, rayé
fantaisie, av. 2 cols **8.50**Chemises poreuses
p^r hommes, devant
fantaisie, depuis fr. **4.75****Confiance**

Serre 10 CHAUX-DE-FONDS

Marcel Jacot

Tapisier-Décorateur

Serre 8 - Téléph. 15.51

Rideaux 5120**D^r H. Monnier**

a transféré son 8387

Cabinet de consultations

Rue Neuve 81^{er} étage P23192CSpécialités : Gorge, Nez
Oreilles, Maladies internes

Décolleteuse. On demande à échanger décolleteuse Petermann, capacité 6 mm., contre une décolleteuse capacité 12 mm. — S'adresser chez M. Georges Ducommun, rue de la Serre 105. 3818

A remettre de suite ou époque
paquet à convenir un beau
petit logement de 2 pièces, dépendances, eau, gaz et électricité. — S'adr. : **Eplatures**, Bonne-Fontaine 20. 8368Letropila paquet d'une livre.
fr. 2.— et 2.60. 7896

Tabac hollandais fr. 3.50.

W. Wirz-Rauch, coiffeur,
La Chaux-de-Fonds. O-F13220ZA vendre faute d'emploi, une
paire de souliers p^r
dames n^o 39; un potager à gaz
avec four, émaillé; un porte-
parapluie; lampes à gaz et à électricité, et divers ustensiles de cuisine. — S'adr. Parc 100, plain-pied à gauche. 8419On demande à louer un logement et cuisine. A défaut une chambre non meublée, au centre de la ville. — S'adr. au bureau de *La Sentinelle*. 8424

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissance. — Lokschin, Sigmond-Léon, fils de Simon, négociant, et de Martha née Drujan, Neuchâtelois.

LA SCALA

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche

PAS DE CINÉMA**Grandes représentations données par la troupe du CIRQUE KNIE**

avec un programme sensationnel d'attractions extraordinaires, entre autres :

Les Cavallini M. Eugène Knie
les meilleurs clowns du monde corde anglaise et pyramides**M^{lle} Smith** **Doro et Annie Knie**
danses fantaisie trapèze volant

Jonglage, anneaux et chaînes, équilibre sur main et tête

M. PRUGINSKY et ses poneys shetlandais : Hansi, Maxli, Gretli et Lisel

Présentation des fameux étalons pur sang :

Orlow, Apollo, Emir, Castor, Pascha, Negro

Grand dressage exotique avec le zèbre Ismet, le lama Eka et les trois ânes africains dressés : Lussy, Nadia et Carmen

8432

Prix des places : Galerie fr. 4, 3, 2. Parterre, fr. 4, 3, 2.50, 2, 1.50, 1
Les enfants peuvent assister aux spectacles du soir et aux matinées**PALACE**Ce soir pour la dernière fois
la 3^{me} série des**MYSTÈRES
DE PARIS**

Vendredi : Suite et fin des

**Mystères
de Paris**

Ce soir : 8433

2 personnes paient une place

Lausanne prépare la paix ou la guerre

Une nouvelle Ligue balkanique vient d'être fondée

MILAN, 23. — Stefani. — L'envoyé spécial du « Popolo d'Italia », à Lausanne, télégraphie :

Dans les réunions d'aujourd'hui, au Château d'Ouchy, un coup de théâtre s'est produit par la révélation de l'existence d'un bloc entre la Yougoslavie, la Roumanie, la Grèce et la Bulgarie contre la Turquie. On pense que l'auteur de cette combinaison n'est autre que Vénizelos, et aussi que lord Curzon n'est pas opposé à une troisième ligue balkanique. La Serbie, la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie se montrent solidaires en cette affaire et déclarent que les Turcs ne doivent pas franchir la Maritza.

Ainsi, c'est ce fleuve, sur les rives duquel tant de sang a déjà été répandu, qui va tracer aujourd'hui les limites de la guerre ou de la paix.

Espérons que les adversaires feront preuve de sagesse.

Dans un article intitulé « Lausanne prépare la guerre ou la paix ? », le correspondant particulier de l'« Avanti » s'exprime ainsi :

« La réunion d'aujourd'hui a mis en vigueur un fait qui peut avoir des conséquences politiques immédiates. Les Etats balkaniques se sont présentés unis sur un front solide. Sans doute, est-il évident que si l'Angleterre retarda si longuement la réunion de la conférence, ce fut justement en prévision de cet accord. Le prolétariat ne peut pas demeurer indifférent vis-à-vis de ce fait nouveau. »

Les Russes à la conférence de Lausanne

LAUSANNE, 23. — Vorovsky, chef de la délégation commerciale russe à Rome, recevant l'envoyé spécial de l'Agence télégraphique suisse à la conférence de Lausanne, lui a fait les déclarations suivantes :

Le gouvernement russe ayant été invité à participer à la conférence de Lausanne pour ce qui concerne les problèmes qui l'intéressent, une délégation composée de Tchitchérine, Rakovsky, Indiviani et de moi-même a été désignée. Les autres délégués arriveront à Ouchy dans une semaine.

Au sujet de l'accueil réservé par le gouvernement russe à l'invitation des Alliés, M. Vorovsky déclare que le gouvernement russe avait simplement refusé de prendre part à une sorte d'après-conférence qui n'aurait fait qu'entériner les décisions prises par les Alliés.

M. Vorovsky ignorait que les Alliés considéraient les Russes comme ayant refusé toute discussion et il a immédiatement télégraphié à Moscou pour faire savoir à son gouvernement dans quel sens on interprétait son premier refus. Nous devons pouvoir participer, dit-il, à toutes les discussions qui intéressent la Russie.

Questionné sur l'attitude qu'adopteront les Russes à l'égard des revendications ottomanes, Vorovsky déclare que son gouvernement les appuiera toutes, mais qu'il ne pourrait admettre que les Détroits fussent placés sous le contrôle de la Société des Nations. Du reste, l'article 5 de l'accord russo-turc l'interdit en prévoyant que la question doit être tranchée par une conférence de tous les Etats riverains. Quant aux capitulations, le gouvernement soviétique y est absolument opposé.

Vorovsky a fait ensuite quelques déclarations au sujet de la soi-disant évolution du communisme. Cette évolution n'existe pas, dit-il. Le gouvernement s'est simplement rendu compte qu'il n'atteindrait pas son but sans modifier ses méthodes. Il y a dans sa nouvelle attitude une pure question d'opportunité. La Russie n'est pas mûre pour le régime communiste. Elle a besoin avant tout de vivre et de recréer ce que la guerre a détruit, et seul le capital peut lui en fournir les moyens.

En terminant, Vorovsky déclare que les Russes ne soulèveront pas de problèmes non inscrits à l'ordre du jour de la conférence. Nous ne demandons qu'à parler de tous les problèmes qui se posent au monde.

Le dictateur italien s'en va

LAUSANNE, 23. — M. Mussolini, président du Conseil italien, a quitté Lausanne hier soir, à 23 h. 35. Son wagon-salon a été rattaché à l'Orient-express.

A CONSTANTINOPLE

CONSTANTINOPLE, 23. — Reuter. — A la réunion de mercredi, entre les généraux alliés et Refet Pacha, on s'est heurté à une nouvelle impasse au sujet de la police alliée. Refet Pacha a cédé, touchant les droits de la police alliée, de s'occuper des sujets alliés, mais il s'est refusé de reconnaître les Grecs et les Russes comme sujets alliés. La Grèce, a-t-il fait remarquer, est en guerre contre les Turcs et un commissaire grec n'a rien à faire à Constantinople. Il a ajouté que la Suède devrait s'occuper des Grecs. Le général Harrington a insisté sur le point de vue allié. Il a refusé de mettre en vigueur les conditions sur lesquelles l'accord s'était fait. Il a décidé d'ajourner la discussion des autres points.

Une proclamation du commandant des troupes turques à Constantinople, dit qu'il est interdit de recueillir des souscriptions au nom de la charité sans sa permission et qu'il est interdit de porter des armes. Le public doit veiller à ce que les lignes téléphoniques et télégraphiques ne soient pas endommagées. Toute personne arrêtée pour infraction à cet ordre sera traduite devant les cours martiales turques. On voit dans cette décision le commencement de la loi martiale turque à Constantinople.

Le président du parti socialiste turc assassiné à Constantinople

CONSTANTINOPLE, 23. — Havas. — Le président du parti socialiste Hussein Hilmi Bey a été assassiné hier, à 22 h. 30, par un affamé qui a été immédiatement arrêté. On ignore jusqu'à présent le mobile du crime.

Le nouveau chef-d'œuvre !

PARIS, 23. — Sp. — Dans « L'Ouvre », M. Georges Scelle présente ainsi le problème posé devant la conférence de Lausanne. Il arrive à des conclusions un peu moins simples que celles dont on gave les lecteurs de la presse helvétique :

« Il n'y a pas que l'Angleterre qui ait des marchés extérieurs et des colonies ; il y a aussi la France, l'Italie, l'Allemagne, et même les Etats-Unis, sans compter les autres nations. Et puis, si les Russes sont actuellement hors de cause, ils réclameront à brève échéance, ils réclament déjà leur porte de sortie sur la mer libre. Laisser l'Angleterre cadenasser triplement les Détroits et y établir un nouveau Gibraltar, c'est encore amorcer la future guerre mondiale. »

La paix exige que les Détroits, carrefour de l'humanité, ne soient contrôlés par personne : ni par la Russie, ni par l'Angleterre, ni par la Turquie, mais seulement par les mandataires de l'humanité, c'est-à-dire par un organisme international.

Mais, depuis samedi, on a fait machine en arrière. Le nouvel accord du Quai d'Orsay paraît s'orienter vers une toute autre solution, celle d'une occupation interalliée, au moins provisoire, des Détroits, imposée de force ou de gré au gouvernement d'Angora. Cette solution est la plus mauvaise de toutes.

Elle est mauvaise d'une façon générale, parce qu'elle rétablit l'espèce de condominium de l'Entente que l'on a essayé d'instituer après-guerre et qui a suffisamment fait ses preuves. C'est une nouvelle occupation du Rhin, mangeuse de millions et stérile d'effets.

L'occupation interalliée des Détroits peut bien « retaper » momentanément l'Entente, elle sera demain l'acide qui la dissoudra irrémédiablement.

Nous voici donc partis pour Lausanne, avec cette demi-complicité assez louche qui va nous conduire à imposer aux Turcs un nouveau traité de Sèvres, comme nous avons imposé aux Allemands le traité de Versailles.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, et si on s'y obstine, c'est à la confection d'un nouveau chef-d'œuvre de porcelaine que nos diplomates vont s'employer.

Les chômeurs anglais veulent se faire entendre

LONDRES, 23. — Havas. — La démonstration projetée par les sans-travail, qui avait pour but de faire forcer les portes du premier ministre par une délégation, n'a pas eu lieu. Plusieurs députés du Labour-Party, notamment M. Lansbury, se sont entremis pour faire comprendre à quel échec s'exposaient les organisateurs du mouvement. Ces derniers ont décidé d'accepter l'offre qui leur avait été faite que Sir Montagu Barlow, ministre du travail, reçoive une délégation composée de 60 personnes. Si cette entrevue ne donne pas satisfaction, les députés travaillistes doivent s'entendre avec M. Bonar Law pour une audience personnelle. Des mesures de précaution ont été prises et la police s'oppose à tout rassemblement aux abords de Bowring Street et de l'Abbaye de Westminster, siège du Parlement.

LONDRES, 23. — Havas. — L'entrevue des délégués des sans-travail avec les ministres du travail et de l'hygiène publique n'a abouti à aucun résultat tangible. Les ministres ont insisté sur le fait que M. Bonar Law maintenait sa décision de ne pas voir les sans-travail. L'un des délégués a dit que si le premier ministre refusait de recevoir les sans-travail on ferait venir de toute l'Angleterre à Londres d'autres contingents de sans-travail qui resteraient dans la capitale jusqu'à ce que satisfaction leur soit donnée.

Le voyage de Clémenceau aux Etats-Unis

Le Perd-la-Victoire a reçu une lettre de menaces

NEW-YORK, 23. — Havas. — M. Clémenceau ayant reçu une lettre de menaces, la garde de police qui l'accompagne a été renforcée.

PARIS, 23. — Havas. — Le « Gaulois » reproduit une dépêche de New-York précisant que la lettre de menaces reçue par M. Clémenceau, est terminée ainsi : « Gardez-vous bien d'en dire trop à propos de notre pays et de l'Allemagne. Un vétéran de la grande guerre ».

Un procès sensationnel

LONDRES, 23. — Havas. — La cour d'assises d'Old Bailey juge en ce moment M. Bevan, ancien président d'une compagnie d'assurances, accusé d'avoir publié de faux bilans et de faux prospectus et d'avoir employé frauduleusement certaines sommes d'argent. On se rappelle la fuite sensationnelle de Bevan à Paris, en aéroplane, sa disparition sur le continent et son arrestation, longtemps après, en Autriche. La compagnie d'assurances qu'il présidait a fait à Londres en 1921 une faillite d'un chiffre considérable.

M. Ansermet à Berlin

BERLIN, 23. — M. Ernest Ansermet a remporté un succès sensationnel à Berlin, en dirigeant l'exécution du « Sacre du printemps », de Stravinsky, interprété pour la première fois à Berlin. La presse fait un éloge enthousiaste de la maîtrise du chef d'orchestre romand.

EXPLOSION DANS UNE MINE

Cent mineurs ensevelis

BIRMINGHAM (Etats-Unis), 23. — Havas. — Une explosion s'est produite dans les mines de fer de Woodward, à Dolomite, faubourg de Birmingham. Une centaine d'ouvriers mineurs auraient été ensevelis.

UN GRAVE INCENDIE A SYDNEY

HALIFAX, 23. — Havas. — Le personnel du train qui arrive de Sydney annonce qu'un grave incendie sévit à Sydney. Cet incendie prenait de grandes proportions au moment du départ du train. La tempête empêche les communications télégraphiques avec le Cap Breton.

CONFÉDÉRATION

Le Conseil d'Etat genevois mis en minorité

GENEVE, 22. — Le Grand Conseil du canton de Genève a tenu mercredi deux séances, le matin et l'après-midi, consacrées à l'examen du compte rendu administratif et financier de l'Etat. L'arrêté législatif approuvant la gestion administrative, a été repoussé par 43 voix contre 29. La majorité rejetante était constituée par les socialistes et les radicaux ; les conseillers d'Etat se sont abstenus. La gestion financière a été approuvée.

Un amendement des socialistes, demandant au Conseil d'Etat de présenter dans sa prochaine session un projet d'impôt extraordinaire et progressif, frappant toute fortune supérieure à 10,000 francs et devant servir à combler les déficits de 1921, a été repoussé à une énorme majorité.

LES SUBVENTIONS FEDERALES

Elles seront réduites de 2 à 5 %

BERNE, 23. — Le département fédéral de l'Economie publique a adressé une circulaire aux cantons pour leur donner des éclaircissements au sujet de l'arrêté du Conseil fédéral du 14 novembre concernant les mesures à prendre pour combattre le chômage, ainsi que les prescriptions touchant à leur application.

On peut dire, en gros, que le nouvel arrêté est basé sur les mêmes principes que ceux qui le précèdent ; toutefois, les expériences faites ont conduit le Conseil fédéral à adopter certaines modifications.

C'est ainsi que les subventions pour la construction de maisons, qui s'élevaient au 10 %, n'atteignent plus que le 8 %, et les subventions pour d'autres travaux de construction, de réparation et de réfection n'atteignent plus que le 15 % au lieu du 20 % comme précédemment. Cette mesure se justifie par le fait que les prix des constructions ont sensiblement diminué entre temps, et aussi parce que, d'une manière générale, on veut réduire le montant des subventions, exception faite pour certains cas seulement.

Aux sauveteurs

BERNE, 23. — Communiqué. — La Commission administrative de la fondation Carnegie pour les sauveteurs a, les 17 et 18 novembre 1922, tenu sa séance ordinaire d'automne, à Soleure, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Chuard.

Après avoir réglé plusieurs affaires administratives, elle a examiné les actes de 104 sauveteurs qui lui avaient été signalés. Elle a alloué 11 montres d'argent, 23 médailles d'argent, 13 médailles de bronze, diverses sommes d'un montant global de fr. 16,375 et une rente annuelle de fr. 400. Quinze cas, dans lesquels les sauveteurs n'ont pas risqué leur vie, ont été écartés.

La nouvelle Maison du Peuple, à Bâle

BALE, 23. — L'assemblée tenue par l'Union ouvrière de Bâle a adopté par 293 voix contre 40, après un exposé de Fritz Schneider, sur la question de la Maison du Peuple, la résolution de l'Union ouvrière qui appuie, dans sa forme présentée, le projet de construction de la Maison du Peuple. Bien que les abstentions se soient prononcées contre la consommation de l'alcool dans le café et le restaurant de la Maison du Peuple, la majorité de l'assemblée a décidé que les boissons alcooliques y seraient tolérées.

M. Mussolini reconnaît son ancien patron

LAUSANNE, 22. — Un joli incident a marqué mardi soir l'arrivée de M. Mussolini sur la place de la gare ; reconnaissant, au premier rang de la foule serrée derrière les cordes, son ancien patron, M. Charles Depaulis, chez qui il avait travaillé lors de son séjour à Lausanne, il y a 20 ans, M. Mussolini s'est avancé vers lui, lui a serré cordialement la main, tandis que M. Depaulis, enthousiasmé, s'écriait : « Vive Mussolini ».

Une chute mortelle

ROSSINIÈRES, 22. — M. Louis Albertone, 23 ans, fils de M. Joseph Albertone, peintre à Château-d'Oex, peignant le chéneau d'un chalet à Rossinières, est tombé d'une hauteur de 4 mètres sur le sol et s'est brisé le crâne. Il a succombé à l'infirmerie de la localité.

Une bagarre qui finit mal

SURSEE, 23. — A Kulmerau, une bagarre s'est produite la nuit dernière entre jeunes gens. Un ouvrier de fabrique nommé Muller a reçu un coup de couteau dans le cou, qui met sa vie en danger. Le criminel, un facteur nommé Xavier Wyss, a été arrêté.

INCENDIE D'UN RURAL A VAULION

VAULION (Vaud), 23. — Un incendie dû à la chute d'un falot dans la grange, a complètement détruit, en quelques instants, jeudi matin, à 5 heures 30, en Nidau, entre Vaulion et Romainmôtiers, un bâtiment en bois avec grange, écuries et dépendances, abritant trois ménages.

L'explosion d'un bidon de benzine a activé le feu. Les habitants ont eu peine à se sauver. Une partie de leur bétail, leurs meubles, et une automobile sont restés dans le feu.

Chronique sportive

Match de boxe

PARIS, 23. — Havas. — Marcel Nilles, champion de France poids lourds, a battu mercredi soir l'Anglais Tom Berry par knock-out au premier round.

Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile. Joindre 20 centimes pour couvrir les frais.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence de M. l'abbé Savoy

M. l'abbé Savoy donnait hier soir une conférence contradictoire sur le prélèvement sur les fortunes. Disons d'emblée que le docteur catholique a surtout profité de cette occasion pour développer le programme chrétien-social et l'opposer au socialisme. Il s'est appliqué aussi à faire dire aux textes des choses qu'ils ne contiennent pas. C'est ainsi qu'il n'a pas hésité à déclarer que notre initiative tendait à l'instauration du bolchévisme chez nous.

Certains aveux faits par l'abbé Savoy méritent d'être retenus. Tout d'abord cet orateur, qui a commencé par reprocher aux socialistes d'avoir fait fi de la démocratie en novembre 1918, s'est empressé d'ajouter que le canton de Fribourg s'opposerait, par la force si besoin est, au prélèvement sur les fortunes si la majorité du peuple suisse l'acceptait. Il a déclaré aussi que la Constitution déclare la propriété inviolable, et que, par conséquent, notre initiative est contraire à la Constitution. Mais M. Savoy ignore-t-il l'existence de l'impôt sur la fortune, progressif chez nous, l'impôt fédéral de guerre et l'impôt sur les successions, qui cependant, selon lui, portent atteinte à cette inviolabilité du droit de propriété.

M. Savoy a bien fini par avouer qu'il en voulait moins au prélèvement lui-même qu'à sa destination. C'est-à-dire que l'orateur admettrait un prélèvement destiné à payer des dettes de guerre, mais pas à permettre la réalisation d'assurances sociales. Car M. Savoy s'oppose à ce qu'on remette à la collectivité le soin d'assurer les vieux, c'est la tâche de la famille. Il a trop laissé voir, pour que ses auditeurs ne l'aient pas compris, qu'il faut laisser à l'église le soin de faire la charité, ceci dans le but évident de maintenir les hommes sous son influence toute puissante. M. Savoy a consacré une partie importante de sa conférence à vouloir démontrer que le socialisme est matérialiste et destructeur. Et c'est parce que notre initiative est un premier pas vers la socialisation des moyens de production qu'il s'y oppose surtout. Certes, nous restons partisans résolus de la socialisation des moyens de production, parce que nous y voyons le meilleur moyen d'organiser la production, mais nous contestons à l'abbé Savoy, qui a pris hier soir bien d'autres libertés avec les textes, la vérité, les faits historiques, le droit de pouvoir dire que notre initiative revêt ce caractère, car le prélèvement que nous réclamons a pour but seulement de réaliser des assurances sociales promises depuis longtemps par les bourgeois eux-mêmes.

M. Savoy est allé plus loin encore dans l'exposé de sa morale jésuitique, qui veut que la fin justifie les moyens, en allant jusqu'à recommander de prendre des fusils et de descendre dans la rue pour défendre le droit de propriété qui est un droit naturel.

En prenant la parole pour lui répondre, Abel Vaucher a commencé par mettre en relief la contradiction de M. Savoy, qui condamne le bolchévisme chez les ouvriers pour le recommander aux défenseurs de la propriété. Il a reproché à M. Savoy, qui est docteur, le talent de faire dire à des textes ce qu'ils ne contiennent pas. A quoi M. Savoy a répondu qu'un docteur sait toujours distinguer. Notre camarade, après avoir relevé d'autres inexactitudes dans l'exposé du conférencier, a indiqué le but véritable de l'initiative, qui est d'assurer les moyens d'existence aux vieillards, aux invalides, et aux survivants. Il fit remarquer que jusqu'ici les bourgeois ont toujours empêché la réalisation de ces tâches sociales, en prétendant que l'argent a toujours fait défaut. C'est une occasion que nous leur offrons de tenir leurs promesses. Et puis, eux, qui s'élèvent avec autant de véhémence contre un prélèvement sur les grosses fortunes n'ont pas été aussi virulents contre les prélèvements quotidiens sur le produit du travail de l'ouvrier, sur les salaires, et les articles de consommation.

En terminant, et après avoir établi que le socialisme est véritablement protecteur de la famille — il en donne la preuve en lançant son initiative — notre camarade a fait un appel en faveur de la protection de la force de travail de l'ouvrier, qui est son seul capital.

M. Savoy a longuement répondu, en insistant surtout sur l'organisation professionnelle. Nous sommes volontiers disposés à reprendre la discussion sur le socialisme, mais à la condition toutefois qu'on respecte mieux le droit de la contradiction.

L'abbé Savoy avait, hier soir, un public dévot, prêt à applaudir les pires contradictions de leur conférencier.

La décoration Humbert au Gymnase

M. Charles Humbert, artiste peintre, a terminé le second panneau de la décoration entreprise à la salle de chant du Collège Industriel.

Ce panneau, qui représente les sciences naturelles et la chimie, sera remis aux autorités vendredi 24 courant, à 11 heures et quart. Il sera visible au public dimanche de 10 heures à midi.

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.

	Demande	Offre
PARIS	37.95 (39.—)	38.45 (39.60)
ALLEMAGNE	—075 (—07)	—10 (—10)
LONDRES	24.06 (23.90)	24.16 (24.—)
ITALIE	24.50 (24.80)	25.— (25.25)
BELGIQUE	35.50 (36.60)	36.25 (37.40)
VIENNE	—005 (—005)	—01 (—01)
PRAGUE	16.70 (16.60)	17.30 (17.20)
HOLLANDE	210.25 (209.—)	212.— (212.75)
MADRID	81.75 (81.60)	82.75 (82.75)
NEW-YORK :		
Cable	5.33 (5.29)	5.41 (5.37)
Chèque	5.32 (5.28)	5.41 (5.37)

Ohé ! l'abbé ! Ton âme ou ton ventre ?

« Le tentateur approche ! Peuple, attention ! »

Tel est le titre de l'article par lequel l'abbé... pardon, le docteur A. Savoy se révèle comme toujours un juge (?) intègre et un terrible épouvantail à moineaux. Voici en quels termes cette fine plume cherche à faire comprendre aux lecteurs intelligents de l'« Action sociale », organe des travailleurs catholiques, son point de vue concernant le vote du 3 décembre prochain :

« A une époque de matérialisme et de violence, l'ennemi du peuple jette sur sa route la tentation la plus insidieuse qui soit de donner libre cours à l'envie, à la haine, à la jalousie et à la cupidité, et cette tentation est doublée de l'indiscutable attrait qu'exerce sur le pauvre la perspective d'une vieillesse assurée grâce aux capitaux accumulés par le prélèvement sur les fortunes. Les auteurs de cette initiative se réjouissent en cette affaire plus clairement que jamais les disciples et les frères de celui qui est le tentateur de toujours ».

Je te crois, Benoit, mais analysons un peu cette sainte prose : « Une époque de matérialisme et de violence », moi je lis fascisme. « L'ennemi du peuple », cet ennemi qui vote contre le budget militaire et les droits de douane touchant les objets de luxe tels que blé, sucre, viandes, etc ?... « Envie, haine, jalousie, cupidité », oui, oui, c'est bien ça, l'Etat vous paie-rait une pension suffisante pour crever dès que vous pourriez prouver qu'une de ces jolies villas pentagonales vous serait nécessaire ; ce serait joli pour un Etat administré par vous, Monsieur Savoy. « La perspective d'une vieillesse assurée par le prélèvement sur les fortunes », et les fortunes amassées par les fortunés, ...turellement, mais gagnées par qui, s. v. p. ? Ces fortunes ont coûté combien de vies humaines ? Si je dis : beaucoup, ce n'est pas assez, pour être juste, je répondrai : beaucoup trop. Alors, aux frères, aux enfants, aux parents des « morts pour la fortune des fortunés », aux vieillards qui ont sacrifié leurs vies à l'édification de ces fortunes, vous ne leur cordez rien, Monsieur l'abbé ? Vous direz une prière pour eux, c'est bien gentil, mais ça ne passe pas la faim, une prière ; et vous vous refusez à faire autre chose, ce n'est ni chrétien, ni social. Oh ! je sais, c'est chrétien-social et cela vous suffit.

Plus loin : « Mais si le droit de lever des impôts incombe à l'Etat de par son devoir de promouvoir le bien commun de l'ensemble du peuple, il ne peut les lever que dans la mesure exigée par ce bien commun, et rien de plus. Tout ce qui serait demandé pour un autre but dépasse ses droits et devient un simple vol légal ». Ils sont 26,000 environ, ceux qui seraient atteints par la loi proposée, 26,000 qui paieraient sur leur superflu ; et les vieillards, les infirmes, je crois être modeste en les évaluant à peu près à 200,000 pour toute la Suisse.

Ici, le bien commun, Monsieur l'abbé... Monsieur le docteur veut-il dire, selon vous c'est le bien de la minorité ? Vous n'avez tout l'air de dire : L'Etat c'est nous, nous les types à gilette ! Et vous le prouvez par la suite en disant : « Il est évident que si l'Etat a le droit de demander par le service militaire obligatoire à chaque citoyen le don et éventuellement le sacrifice de sa vie, pour sauver le pays de l'invasion étrangère, l'Etat a le droit de mobiliser après les hommes et les vies, les biens des citoyens, quand cette mobilisation des biens est le seul moyen de payer les dettes publiques et d'échapper ainsi à la tutelle d'un créancier étranger et tyrannique ».

C'est clair, c'est bien ainsi que cela se passe ; l'Etat endetté, pour satisfaire les Krupp, les Ansaldo, les Dutasta (« Lueurs dans l'abîme », par Barbusse) et tous nos colonels, l'Etat endetté déclare une guerre « contre la barbarie » ou bien « pour anéantir l'esprit belliqueux du voisin », tout ça au nom de l'Humanité. Donc, d'abord du sang, le vaincu paiera, et après, s'il faut encore de l'argent, ce sera bien assez tôt d'inquiéter les citoyens qui en ont, si c'est absolument nécessaire.

Plus loin encore : « Nos finances d'Etat sont dans un état grave mais nullement désespéré, nous pouvons, par des moyens plus sûrs, rétablir l'équilibre budgétaire fédéral ; nous avons dans l'imposition des articles de luxe des sources de revenus pour l'Etat qui ne feront qu'assainir notre vie nationale en combattant l'abus du luxe et en fournissant à l'Etat les moyens de faire face à ses charges. » Jusqu'à présent, ce sont les droits douaniers sur les blés, les sucres, les cafés, les denrées alimentaires et les objets de première nécessité qui ont rempli la caisse fédérale vidée par les dépenses militaires. Est-ce le pain, le sucre, la viande que vous dénommez « articles de luxe » ?

Les socialistes veulent l'assurance-vieillesse instituée par l'Etat, ils ne veulent plus voir des vieillards désespérés, à bout de forces et de ressources se jeter sous un train ou se pendre dans un galeas, et vous, vous dites : « Si les socialistes ont besoin de complices pour cet acte infâme, qu'ils aillent les chercher ailleurs que dans nos rangs ; nous ne sommes pas un peuple de valets pour obéir aux mobiles les plus bas que leur tentation tend à éveiller. » Vous seriez donc un peuple, vous et vos amis, Monsieur le docteur A. Savoy ? Je crois plutôt que vous êtes une coterie qui, à cause de votre argent et de vos saintes paroles, êtes suivis de moutons et de froussards.

Pour moi, ne vous en déplaise, je voterai pour le prélèvement qui apportera bien des soulagements aux miséreux que vous leurrez toujours.

F. H.

BILLET DE BERNE

Section socialiste romande

Dans la cité des ours, il fait un froid de loup. C'est la saison des séances du soir, et si la section romande n'en profitait pas pour se réveiller sérieusement, c'est que la léthargie serait bien profonde ! Heureusement, il n'en est rien et le nouveau comité est fermement décidé à faire « barder » fort et ferme notre section pendant cet hiver.

On a commencé samedi dernier par une assemblée où 28 participants ont pu se compter mutuellement. Nous y avons entendu le camarade Graber nous exposer l'initiative sur le prélèvement, à l'intention des militants surtout qui devront prochainement aller par le pays porter la bonne parole. La discussion qui suivit fut très animée ; elle permit à chacun de sortir quelques objections bourgeoises... et à Paul Graber de les réfuter victorieusement.

Autre chose. Il est de tradition, parmi les Welches rouges de Berne, d'offrir un arbre de Noël à nos gosses. Malgré le décès de la Chorale ouvrière, nous allons faire quelque chose de bien. Un petit chœur mixte est en formation et toutes les bonnes volontés doivent venir aux répétitions de chaque dimanche, à 4 heures, à la Maison du Peuple. Les mamans y enverront leurs gosses pour chanter aussi chaque dimanche, à 2 heures et demie. On compte sur tout le monde.

Pour cet hiver, nous sommes pleins de projets mirifiques. Déjà nous sommes certains du concours du camarade Perret, du Locle, pour une conférence scientifique, de Mlle Rigaud qui nous parlera un soir du féminisme, et de Paul Graber, qui traitera un sujet artistique. D'autres conférences suivront, et la soirée de fin janvier qu'il faudra bientôt mettre en route.

L'important, c'est que nos membres reprennent goût au mouvement et aux assemblées. Nous sommes 120 inscrits. Si ceux-là nous reviennent pleins d'entrain, nous pourrions faire un bruit formidable dans la ville fédérale. Et le recrutement s'en ressentirait tout de suite.

Allons, les Welches de Berne ! réveillons-nous ! Il y a du pain sur la planche... Ct. F.

JURA BERNOIS

BIENNE. — Une question. — Le Comité d'action contre le prélèvement organise pour dimanche après-midi, une grande démonstration avec cortège, discours de MM. Scheurer, conseiller fédéral et Tell Perrin, professeur à Neuchâtel, ainsi que productions des sociétés locales.

Nous ne contesterons nullement au comité d'action contre le prélèvement, le droit de mener sa campagne comme bon lui semble, mais nous éprouvons quelque surprise à voir l'Union Instrumentale et la Chorale, qui comptent pas mal d'ouvriers parmi leurs membres, prêter leur concours à cette manifestation. Ne serait-il pas indiqué de rappeler les deux sociétés en question au sentiment de leurs obligations vis-à-vis de la classe ouvrière en refusant systématiquement leurs remboursements de membres passifs ?

C'est par le porte-monnaie qu'on les atteindra le plus efficacement.

PORRENTRUUY. — Le prélèvement. — Par les moyens mis à disposition (service d'autos camions) des participants à la conférence de M. le conseiller d'Etat Tschumi, ceux-ci se sont rendus nombreux à Porrentruy pour écouter les arguments contre le prélèvement sur la fortune. Le comité du parti socialiste s'était informé si la conférence était contradictoire, ce qui n'était pas le cas, de sorte que nous nous sommes abstenus. Ces messieurs n'aiment pas la contradiction.

— Des conférences contre le prélèvement sur la fortune sont annoncées dans les villages de la vallée de Delémont. Porrentruy suivra sûrement l'exemple. L'on verra se renouveler les conférences comme pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, entrée qui devait nous apporter toutes sortes de satisfactions économiques. Hélas, deux années et demie ont passé et l'on ne voit rien venir.

— La foire. — Le « Pays » signale une forte tendance à la hausse dans les prix du bétail à la foire de lundi, et se demande si c'est l'initiative socialiste qui aurait déjà sa répercussion sur le coût de la vie. Si c'est le cas, les paysans vont faire des ovations aux socialistes.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Commission scolaire. — Dans sa séance du 17 novembre, la commission scolaire a approuvé un rapport des directeurs comparant les dépenses scolaires de diverses villes suisses.

Elle a pris acte d'un projet de réduction des traitements des membres du Corps enseignant, présenté par le Bureau et prévoyant pour l'exercice 1923 une diminution égale au 5 % des traitements.

Elle a, après discussion, admis un rapport du directeur des écoles primaires sur l'enseignement de la gymnastique et décidé la suppression du jeu de football dans les leçons, aussi bien à l'Ecole secondaire qu'à l'Ecole primaire.

Enfin, elle a adopté les budgets scolaires définitifs pour l'exercice prochain. Celui des Ecoles primaire et secondaire présente en recettes 361 mille 224 fr. et en dépenses 1,030,061 fr. ; celui des Ecoles professionnelle et ménagère, 75 mille 218 fr. 50 et 122,397 fr. 50.

LE LOCLE

Accident. — Hier matin, à 9 h. 40, un attelage à lait conduit par Mlle Tissot, de Beauregard, passait à la rue Andrié, quand le char vint à glisser et se placer tout au large de la rue. Le cheval s'emballa, partit dans la direction de la Poste. Arrivé au coin du No 8 de la rue Daniel-Jeanrichard, le char versa. Mlle Tissot, sans perdre son sang-froid, sauta à terre, et se précipita dans la direction du cheval qui filait au galop. Finalement, l'animal fut arrêté devant la rue de l'Hôtel-de-Ville 15.

Mlle Tissot n'eut aucun mal, le char eut une roue brisée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Comment on profite de la situation malheureuse des chômeurs et comment la Fabrique Election respecte ses engagements

En date du 10 mars 1922, nous recevions une lettre de la Direction de la Fabrique Election, par laquelle elle se déclarait d'accord avec l'échelle de baisses adoptée par les différents établissements industriels de notre ville. Cette échelle était la suivante :

Réduction de :		
10 %	pour les salaires de fr.	0.91 à fr. 1.—
12 %	»	1.01 » 1.25
15 %	»	1.26 » 1.50
17 %	»	1.51 » 1.75
20 %	»	1.76 » 2.—
22 %	»	2.01 » 2.25
25 %	»	2.25 et plus.

Or la susdite fabrique estime aujourd'hui, que la situation est telle, qu'elle peut impunément violer son accord, probablement parce que son personnel, fatigué et découragé par un chômage indéfini, n'offre plus la même résistance.

Nous pensons que ce calcul est immoral et que dans le monde ouvrier, l'on devrait se ressaisir et s'élever avec vigueur contre une telle tendance.

Voici un cas qui indique bien quels sont les sentiments qui animent ces messieurs envers leur personnel.

La semaine passée, la Direction rappelait un de ses ouvriers, au chômage depuis très longtemps, et lui fit les offres suivantes :

Cet ouvrier gagnait avant la baisse le salaire énorme de fr. 11.50 par jour ; en vertu de l'accord intervenu, son nouveau salaire devait être ramené à fr. 9.78, soit une diminution de 15 %.

Quelle offre pensez-vous que la Direction de la Fabrique Election fit à cet ouvrier ?... 6 francs par jour et, après discussion, lui accorda très généreusement 7 francs par jour, soit du 40 % de baisse !

Cet ouvrier, craignant (à tort) de voir ses secours coupés, céda et aujourd'hui travaille à ce salaire dérisoire. Nous pensons bien que cet ouvrier se ressaisira (car il n'a cédé qu'à la crainte) et ne continuera pas à travailler avec ce salaire de famine.

Et voilà comment une de nos fabriques, jouissant d'un nom universellement connu, profite du malheur de son personnel.

Que les ouvriers s'en souviennent.

W. Cosandier.

Communiqués

Les artistes de la ville de La Chaux-de-Fonds désirent convier leurs concitoyens, dès le 9 décembre, à l'exposition de leurs œuvres, groupées dans la grande salle de l'Hôtel des Postes. Presque toutes les villes de la Suisse organisent de pareilles manifestations pour les fêtes de l'An. Notre Société des Amis des Arts, très élégamment, vient d'offrir la salle exclusivement aux artistes de la ville, et ceux-ci vont faire un gros effort pour s'y présenter vivants et renouvelés.

« La Danseuse rouge » à La Chaux-de-Fonds

Jeudi prochain, 30 novembre, dans notre ville, le théâtre de la Renaissance, à Paris, donnera une grande représentation de gala avec « La Danseuse rouge », pièce en 3 actes et un épilogue de Charles-Henry Hirsch, jouée pendant plus de 500 représentations consécutives.

« La Danseuse rouge » qui s'inspire du procès d'une danseuse espionne condamnée justement à mort par le Conseil de guerre et fusillée au poteau de Vincennes, donna lieu à des polémiques passionnées qui se terminèrent tout à l'honneur de M. Charles-Henry Hirsch. L'interprétation est assurée par des artistes du Théâtre de la Renaissance : Mlle Réal, MIM. J. Garat, Sujal, Noël Roquevert.

Cette pièce peut être vue par tous les publics. La location pour cette soirée tout à fait exceptionnelle s'ouvrira : aux Amis du Théâtre, demain matin, vendredi ; au public, dès samedi matin.

Le cirque Knie à la Scala

Grande et heureuse innovation ! Dès ce soir et jusqu'à lundi, pas de cinéma, mais grandes représentations par la troupe du cirque Knie, avec un programme sensationnel d'attractions extraordinaires, entre autres : M. Eugène Knie sur la corde anglaise ; Les Cavallini, clowns musicaux dont la renommée est universelle ; Doro et Annie Knie au trapèze volant ; Miss Smith, danses de fantaisie ; Carlo, équilibriste sur mains et sur tête ; Signor Bruno, avec les fameux poneys shetlandais Hansi, Maxi, Gretli et Lisel, les célèbres étalons primés par sang Castor, Emir, Apollo, Pascha, Negro, Orlow, et le grand numéro de dressage exotique de zèbre, lama, chiens, et les trois âmes nains africains, Nadir, Carmen, Lussy. Les enfants peuvent assister au spectacle du soir et à la matinée de samedi.

Un grand numéro de variété sur la scène du Pathé

Les danses ayant le don de plaire tout particulièrement chez nous, le Pathé, toujours soucieux de nous contenter, a engagé de fameux danseurs mexicains, qui débiteront demain soir. Leurs danses nationales, très caractéristiques, auront certainement le plus gros succès.

Ce soir, dernières représentations du superbe film Les Trois Mousquetaires, de Douglas Fairbanks.

Pour rappel

le concert de l'Union Chorale qui a lieu ce soir à 20 heures et quart, à la Croix-Bléue.

Les jeudis de Beau-Site

Depuis plus de trente ans, l'Union chrétienne organise chaque semaine, pendant l'hiver, des conférences publiques et gratuites sur les sujets les plus variés. Ces conférences recommenceront cette semaine. M. J.-L. Herzog, pasteur à la Ferrière, parlera du ciel étoilé. Ses auditeurs de l'année passée savent avec quel art et quelle compétence le conférencier aborde les sujets astronomiques qu'il traite, en se servant de projections lumineuses.

LISTE DES CONFÉRENCES

organisées par le Parti Socialiste neuchâtelois à l'occasion de la campagne en faveur du prélèvement sur les fortunes

Les sections sont invitées à se mettre immédiatement en relations avec les orateurs désignés.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Fontaines. — Orateurs : Robert Gafner et Ed. Stauffer.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

St-Sulpice. — Orateur : Otto Graber, député.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Après-midi

Fontainemelon. — Halle de Gymnastique. — Orateurs : Henri Perret et Abel Vaucher.

LUNDI 27 NOVEMBRE

Travers. — Orateurs : Robert Gafner et Otto Graber.

Les Ponts. — Orateur : Sam. Jeanneret.

Le Landeron. — Orateur : Jean Wenger.

Peseux. — Orateur : Abel Vaucher.

Dombresson. — Orateur : Henri Perret.

MARDI 28 NOVEMBRE

Couvet. — Orateurs : Henri Spinner et Ph.-H. Berger.

MERCREDI 29 NOVEMBRE

La Chaux-de-Fonds. — Orateur : Paul Graber.

Fleurier. — Orateurs : Sam. Jeanneret et Jean Wenger.

Colombier. — Orateur : Ph.-H. Berger.

Hauts-Geneveys. — Orateur : Marcel Itten.

JEUDI 30 NOVEMBRE

Neuchâtel. — Orateur : Paul Graber.

Les Brenets. — Orateur : Henri Perret.

La Sagne. — Orateurs : Edmond Breguet et Hermann Guinand.

Boudry. — Orateur : Fritz Eymann.

Cernier. — Orateurs : Sam. Jeanneret et Ph.-H. Berger.

VENDREDI 1^{er} DECEMBRE

Le Locle. — Orateurs : Henri Spinner et Paul Graber.

Les Verrières. — Orateur : Fritz Eymann.

UNE SOUSCRIPTION

pour le triomphe de l'assurance-vieillesse

Listes précédentes, fr. 60.—

En l'honneur de l'enterrement de première classe offert par le Grand Conseil neuchâtelois à l'algarde de M. le député Nicole 2.—

Pour que le relent du banquet de M. Otto de Dardel disparaisse complètement jusqu'au 3 décembre ; Vive l'assurance-vieillesse 5.—

Pour que l'on place la grande lunette de l'Observatoire dans la salle du Grand Conseil, à l'usage de M. le président du Conseil d'Etat 3.—

Total, fr. 70.—

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale L'Avenir. — Répétition ce soir à 7 h. trois quarts, au Cercle ; par devoir. Amendable.

LE LOCLE. — Orchestre Aurore. — Répétition, le jeudi 23 novembre, à 7 h. et demie du soir, au Cercle.



Cigarettes

Goût français excellent

Demandez partout nos

Cigarettes JOB

en paquets de 20 pièces

à 30, 40, 50 et 60 cent. le paquet. P 53690 X 7157

Pendant notre Grande Vente Réclame

Occasions exceptionnelles

Flanelle coton pour lingerie, belle qualité, jolies rayures, le m. **0.75**

Molleton blanc qualité très moelleuse, le mètre **0.95**

Piqué molletonné pr lingerie, très belle qual., le m. **1.95**

Toile écrue pour draps de lit, double fil, largeur 180 cm., le mètre **2.45**

Basin pour enfourrages, largeur 135 cm., le mètre **2.75**

Coutil pour matelas, belle qualité rayée,
Largeur 120 cm. 135 cm. 150 cm.
Fr. **2.45 2.90 3.45**

Cotonne pour tabliers, largeur 95 cm., belle qualité, jolis dessins, le mètre **1.45**

Veloutine pour robes et blouses, qualité lourde, jolis dessins, le mètre **1.45**

Draps de lit molletonnés, qualité chaude, 170 x 210 cm., **6.90**

Pantalons de sport pour dames, tricot molletonné, **3.75**

Camisoles pour dames, en fort coton, longues manches, **1.45**

Camisoles pour messieurs, en tricot foulé, **3.45**

Caleçons pour messieurs, en tricot foulé, **3.45**

Chemises en tricot, avec plastron, beaux dessins fantaisie, **4.45**

Chemises en flanelle coton, qualité lourde, avec ou sans col, **4.90**

Chaussettes en vigogne, gris ou beige, la paire **0.75**

St-Imier - AUX QUATRE SAISONS S. A. - St-Imier

Tous les Ouvrages en Cheveux sont fabriqués avec soin aux plus bas prix chez **7867**
A. WEBER-DEPP
Posticheur
5, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5

Achat aux meilleurs PRIX
DÉCHETS
O.R., Argent Platine
J.-O. HUGUENIN
Essayeur-Juré, Serre 18

FERS A BRICELETS
M. & G. NUSSLÉ
Succ. de Guillaume Nusslé
La Chaux-de-Fonds

Pantalons pr hommes, en drap tout laine faits sur mesures à fr. **18.-**
PANTALONS D'ENFANTS et de **SPORT**, bas prix.

Draps pr complets, larg. 140 à 150 cm., le m. à fr. **8.-**
S'adresser chez M^{me} LEMRICH-BECK, Fleurs 20, 3^e étage. 8085

Cordonnerie Jurassienne
Edgar Schütz 4835
5, rue Fritz-Courvoisier, 5
livre bien et bon marché

Cigares et Tabacs
FRITZ DUCOMMUN
♦♦ Le Locle ♦♦

Cinéma de la Paix, St-Imier
Téléphone 1.38
Judi à 8 heures 8499
Programme émouvant
Les merveilles de la nature en Amérique
Superbe vue nature
Le Détenue de Cayenne
Sensationnel drame de baigne en 5 actes et un prologue
LES NOUVEAUX MARIÉS
Comédie gaie, 2 actes
P.-S. — A la demande générale et vu l'immense succès que le film **Le Détenue de Cayenne** a remporté à l'entière satisfaction du public, la Direction a décidé de donner ce superbe spectacle encore jeudi soir pour la dernière fois.
Prix habituels
En préparation: **L'EMPEREUR DES PAUVRES**
Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile.

GABARDINE
pure laine, convenant pour Costumes et Robes, marine, noir et teintes mode, largeur 130 centimètres, le mètre:
7.90
AU PROGRÈS

Repasseuse en linge. Personne du métier se recommande pour du repassage. — S'adresser à M^{me} Lienhardt, rue Fritz-Courv. 10. 8390

Vins Neukomm & Co
Tél. 68
2793

On offre à laver du linge à domicile et faire des heures. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 38^a, pignon à gauche, dep. 6 1/2 h. du soir. 7493

Cercle Ouvrier - Villeret

Dimanche 26 novembre 1922
dès 8 heures du soir

Grand Concert

donné par la 8422
Chorale Ouvrière „L'Espérance“ de St-Imier
Invitation cordiale - Entrée libre

Prothèse Dentaire
PAUL GÉTAZ
Mécanicien - Dentiste

Coq-d'Inde 20 **NEUCHÂTEL** Pl^{ce} Halles 13
Téléphone 14.10

Dentiers complets, haut ou bas, depuis 50 francs
TRAVAIL SOIGNÉ ET GARANTI 7865
Transformations - Réparations - Prix modérés
Reçoit tous les jours de 8 à 19 h. Dimanche sur rendez-vous

FEUILLETON DE LA SENTINELLE
Le Maître de la Mer
PAR
le vicomte **E.-M. de Vogüé**
(Suite)

Déjà nofoire dans le monde savant, dans les cercles coloniaux et militaires, le nom de Tournouël restait ignoré de la foule; la popularité lui vint soudain et retentissante, d'un accident heureux qui eut des suites malheureuses. A peine rentré de son premier voyage, le jeune lieutenant, promu capitaine, avait reformé au Sénégal une petite colonne pour achever la conquête ébauchée. Reparti du Haut-Niger, il venait de dépasser Zinder et allait atteindre la rive septentrionale du lac Tchad, quand la route lui fut barrée par le sultan du Bornou. L'ancien esclave, devenu le maître d'un de ces empires éphémères qui naissent et passent comme des tornades sur le Soudan, était alors au faite de sa puissance; gêné au midi par les postes allemands et français établis dans le sud du Tchad, il s'était brusquement rejeté vers le nord. Tournouël, menacé à l'improviste par le reflux de ces hordes, paya d'audace et leur fit tête; il lança sur le camp du sultan sa poignée de Sénégalais. Surprise par la vigueur de l'attaque, l'armée du Bornou se débâta: le capitaine poussa vivement son re-

doutable adversaire jusque dans Kouka, s'empara de sa personne et de sa capitale.
Ce beau fait d'armes, bientôt connu en France, y avait réjoui un peuple qui rêve toujours aux succès militaires dont il est déshabitué. Mais le Bornou, comme on sait, est rangé par les traités de dévolution dans la sphère d'influence anglaise: influence purement nominale, les Anglais n'ayant pas encore pénétré dans la région qu'ils se sont fait attribuer. Un cas de force majeure y avait entraîné la petite troupe française; contrainte par les stipulations internationales, elle avait dû abandonner à d'autres tous les fruits de sa victoire et se retirer hors de l'empire conquis en quelques jours. Elle s'était tristement repliée. A la suite de cette aventure imprévue, la mission désorganisée n'avait pu remplir son objet à l'orient du lac Tchad, dans le Kanem et le Ouadaï; son chef avait reçu l'ordre de la disloquer et de rentrer en France.
Rentrée triomphale pour l'officier qu'elle désolait. On l'admirait et on le plaignait. La France n'ouvre tout son cœur de mère qu'à ses héros malheureux, meurtris par leur succès même; elle garde ses plus chaudes tendresses et ses plus belles légendes pour un Roland, pour une Jeanne d'Arc. Tournouël bénéficiait d'une inclination sentimentale aussi ancienne que notre histoire. Les coloniaux, navrés de cette déconvenue, banquetaient en l'honneur du capitaine; ils le produisaient dans les sociétés de géographie, devant un public qui s'étouffait pour l'acclamer. Les feuilles d'opposition adoptaient bruyamment le héros sacrifié: la plupart ne savaient pas bien où était Kouka, mais elles savaient de science certaine que le gouvernement avait trahi.
La galerie s'amusait au spectacle dont les répétitions fréquentes la mettent toujours en joie:

d'une part, ce gouvernement inquiet par l'ombre d'une renommée militaire, taureau qui s'effare au moindre claquement d'un drapeau, croit apercevoir sous ses plis l'épée levée du matador, fonce maladroitement sur l'épouvantail; d'autre part, une opposition qui le harcèle avec la menace de l'officier populaire et pique sans relâche cette banderille dans les flancs du ruminant affolé. Le nom de Tournouël, propagé par ce jeu de presse, était sur toutes les lèvres; on l'invitait dans les salons à la mode; et les gens qui attendent un sauveur dans les cafés s'interrogeaient gravement: Serait-ce enfin « Lui » ?
Novice aux intrigues politiques, le favori du moment s'était mépris tout d'abord sur le sens des acclamations que son nom soulevait. Comme tous ses pareils, l'explorateur était possédé par la passion de sa découverte. Il n'y avait pour lui dans le vaste monde qu'un seul objet digne de l'effort commun, un seul intérêt urgent, un seul empire désirable: ce futur empire du Kanem et du Ouadaï qu'il voulait faire nôtre, et dont la conquête devait occuper la France, toute autre affaire cessante. Il était revenu à Paris avec l'espoir de gagner tous les cœurs à la foi qui brûlait le sien: sa propagande allait convaincre les incrédules, l'accueil enthousiaste du public lui en était garant. Lorsqu'il courait de la gare de Lyon au ministère des colonies, — encore tout ému de la réception triomphale, de la griserie des vivats, de la chaude étreinte des mains inconnues, — il eût parié volontiers que chaque passant coudoyé dans la rue pensait comme lui à la grande, à l'unique affaire de France, la pénétration du Ouadaï.
Une seule crainte le tourmentait: certes, on se rendrait à l'évidence de ses arguments; mais peut-être ne ferait-on pas assez vite, assez grand.

Renseigné par l'expérience sur les convoitises rivales, sur la rapidité d'action de nos compétiteurs, il redoutait le retard ou le faux mouvement qui laisserait échapper cette magnifique aubaine; il ne fallait pas perdre une année, un mois, un jour.
Ses premières visites aux ministères avaient été autant de douches glaciales. En haut, chez les détenteurs du pouvoir; en bas, dans les bureaux où le pouvoir se monnaye, il n'avait rencontré qu'objections, difficultés, promesses dilatoires. Aux démonstrations qu'il jugeait irréfutables, à ses adjurations pressantes, on ne répondait que par des hochements de tête, par des échappatoires décourageantes: prudence nécessaire, circonstances défavorables, insuffisance de crédits, obligation d'en finir au préalable avec d'autres entreprises.
Les plus francs lui laissaient entendre qu'il arrivait comme un fâcheux, avec sa petite marotte, au travers des combinaisons de la politique générale intérieure et extérieure. Les exigences de cette politique ne permettaient pas de donner suite aux projets caressés en d'autres temps; son épopée intempestive au Bornou avait réveillé les pires animosités, créé les plus grands embarras; il ne devait s'en prendre qu'à son héroïsme maladroit si toute action en Afrique devenait plus malaisée à la suite de cet éclat.

(A suivre).

Ketol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 100 P. 180
TOUTES PHARMACIES